

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 3 (1976)
Heft: 2

Artikel: Garde aérienne suisse de sauvetage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-908002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Garde aérienne suisse de sauvetage

01 / 47 47 47

Fondation et développement

La Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) fut fondée le 27 avril 1952 par le Dr Rudolf Bucher, médecin, décédé le 17 mars 1971, en tant que partie intégrante vaguement définie de la Société suisse de sauvetage (SSS). Vu l'absence, à cette époque, de moyens techniques permettant l'atterrissage d'aéronefs en haute montagne pour les actions de sauvetage, les initiateurs durent commencer par former un assez grand nombre de parachutistes spécialisés pour le sauvetage.

Au cours de l'hiver 1952/53, la GASS accomplit ses premières opérations de sauvetage en haute montagne. Lorsqu'en février 1953, les Pays-Bas furent éprouvés par une grave catastrophe par suite d'un raz-de-marée, la Croix-Rouge suisse s'adressa à la GASS pour un secours d'urgence. Cette première mission internationale en hélicoptère fut suivie, l'année suivante déjà, d'une autre action de sauvetage et de récupération à l'étranger

lors de la grande catastrophe due aux avalanches au Vorarlberg. Quand, en juillet 1956, deux avions de ligne américains entrèrent en collision au-dessus du Grand Canyon et se précipitèrent dans une vallée inaccessible, à 1900 m de profondeur, on fit également appel aux membres actifs de la GASS. Ceux-ci réussirent, au bout de quatre jours d'efforts et au moyen de l'appareil de sauvetage à câble d'acier, à récupérer les cadavres et les effets de plus de cent passagers.

La mise au point d'hélicoptères à meilleur rendement et la construction de skis en métal relevables par pression hydraulique changèrent, peu après, l'aspect original du service de sauvetage par la voie de l'air. Le travail de pionnier du Valaisan Hermann Geiger et de l'Engadinois Fredy Wissel créa les conditions grâce auxquelles le sauvetage et la récupération de blessés sur les glaciers au moyen d'avions à ailes fixes devinrent possibles.

En mars 1960, le Dr h.c. Fritz Büh-



Sauvetage en haute montagne, chargement à bord d'un hélicoptère Alouette III au moyen d'un filet.

Rapatriement d'un blessé de l'étranger par un Jet-ambulance «Lear». Vitesse de croisière: 780 km/h.



ler, médecin, aujourd'hui président, alors chef technique, procéda à la réorganisation de la GASS et à sa scission intégrale d'avec la Société suisse de sauvetage. On érigea en même temps, selon des critères topographiques et météorologiques, une organisation embrassant toute la Suisse. Ce n'est que plus tard que l'on procéda à une décentralisation du matériel de sauvetage en répartissant celui-ci sur différents dépôts de base dans les aéroports de Zurich-Kloten, Mollis, Samedan, Magadino, Zermatt, Sion, Berne, Colombier, Genève, Interlaken et Bâle.

Maintes fois, depuis 1960, les pilotes de la GASS ont accompli leur mission dans les lieux frappés de catastrophes. Ainsi, lors de la rupture de digue de Longarone, en Italie (1963), de l'éboulement du glacier à Mattmark (1965), des inondations catastrophiques à Florence (1966), des descentes d'avalanches dans les cantons des Grisons, de Glaris, d'Uri, de Schwyz et de Berne en janvier 1968, ainsi que dans les régions inondées du Piémont en novembre de la même année.

La Garde aérienne suisse de sauvetage vous porte également secours à l'étranger en cas d'accident ou de maladie aiguë

Les vols de rapatriement constituent l'une des activités principales de la GASS; ils servent à ramener chez elles les personnes victimes d'accidents ou atteintes de maladie à l'étranger.

La valeur de tels vols, tant au point de vue psychologique qu'au point de vue médical, est inestimable et ne peut être mesurée que par ceux qui, frappés d'une maladie ou d'un accident hors de leur pays, ont dû languir pendant des semaines dans un hôpital étranger avant de pouvoir être transportés par la route, le chemin de fer ou par un avion de ligne. Si le patient ne parle pas la langue du pays ou ne la connaît qu'insuffisamment et qu'il a été hospitalisé dans un petit établissement, nous lui recommandons de téléphoner au central d'alarme de la GASS, en service jour et nuit. Dès qu'un secours est requis auprès de la GASS, la direction d'engagement établit d'abord avec le médecin traitant dans quelle mesure le patient est en état d'être transporté. Il ressort de cet examen s'il doit être rapatrié au moyen d'un

Elévation d'un blessé et de son sauveteur par l'entremise d'un treuil.

(Photos Engesser)



avion-ambulance spécial (avec ou sans cabine à compression) de la GASS ou par un avion de ligne. On ignore trop souvent encore que tout malade ou blessé peut pratiquement être transporté par la voie des airs.

Les aéronefs de la GASS sont équipés des appareils médicaux les plus

modernes. Selon les besoins, le patient est confié, durant le vol, aux soins compétents d'un médecin, d'un assistant de vol ou d'une infirmière. Le transport de l'hôpital à l'avion ou vice versa est également organisé par la GASS.

La Garde aérienne suisse de sauvetage effectue des vols dans tous les pays européens et jusqu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord, donc également en provenance et à destination de la Suisse, dans la mesure où le permet la

Fonctions de la GASS

Missions de sauvetage

lors d'accidents en montagne (été comme hiver), pour les victimes d'avalanches, d'accidents à ski à l'écart des pistes contrôlées, d'accidents de travail sur des chantiers en montagne, d'accidents d'aviation et de circulation, grâce à une récupération rapide des blessés et des morts, un premier secours approprié (mesures immédiates pour sauver la vie du blessé), intervention directe de médecins spécialistes (anesthésistes), transport rapide, fait avec précaution, de blessés à l'hôpital, dépêchage de chiens d'avalanche CAS, transport par raccourci d'équipes de sauvetage (plongeurs, soudeurs, spécialistes de la pose des mines, etc.).

Vols de ravitaillement

pour villages et vallées coupés du trafic ou refuges alpins et cabanes de montagne isolés ou d'accès difficile.

Service d'ambulance aérien

pour les montagnards, dans des cas d'urgence de toute nature ou pour le transport de médecins.

Vols d'évacuation

en cas d'irruption intempestive de l'hiver ou de danger d'avalanche.

Vols de transfert

en cas d'urgence (accidents ou maladies dans leur phase aiguë) d'un petit hôpital à un grand centre médical; transfert de nouveau-nés en danger de mort dans une clinique néonatalogique spécialisée.

Vols de rapatriement

pour touristes blessés ou atteints de maladies graves dans tous les pays européens, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient.

Secours en cas de catastrophe

avalanches, éboulements, tremblements de terre, inondations et accidents catastrophiques dans des régions inaccessibles en Suisse et à l'étranger.

Autres tâches

- déclenchement artificiel d'avalanches,
- lutte contre les incendies de forêt,
- surveillance de la circulation routière et piquet d'accidents aux heures de circulation intense ou lors de meetings massifs (en collaboration avec la police et les organisations correspondantes),
- depuis janvier 1970, organisation et exécution de tous les transports pour le Groupe de travail pour la chirurgie de transplantation (organes, donateurs, bénéficiaires).

situation politique. Ces vols sont gratuits pour les donateurs de la GASS. Elle atterrit toujours sur l'aéroport le plus proche de l'hôpital. En tant qu'organisation auxiliaire de la Croix-Rouge suisse, la GASS jouit partout de certains privilèges. Elle est pratiquement autorisée à faire escale sur tous les terrains d'aviation militaires à l'étranger et même à survoler des régions d'accès interdit. Partout, on s'ingénie à seconder l'équipage des aéronefs dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Dans l'intérêt des patients ou de leur famille, la Garde aérienne suisse de sauvetage cherche toujours à réaliser la solution la plus économique et à maintenir les frais à un minimum. La GASS ne facture que les frais nets du temps de vol et l'assurance des passagers. Grâce aux contributions des donateurs, elle parvient à prendre à sa charge le coût total de l'administration, du service de piquet, du matériel, de l'amortissement, de l'assurance des aéronefs, de la formation des membres actifs, etc.

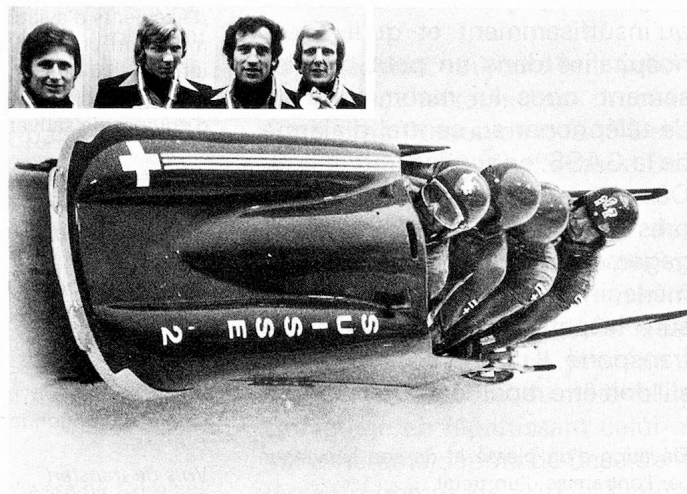
Tout le monde peut devenir donateur de la GASS par une simple cotisation de 20 francs par personne et par an, ou 50 francs par famille (parents et enfants jusqu'à leur 16^e anniversaire). Tout renseignement vous sera fourni avec plaisir par le secrétariat de la GASS, Dufourstrasse 43, 8008 Zurich, téléphone 01 47 47 47, compte de chèques postaux 10-390 Lausanne.

Jeux olympiques – Innsbruck 1976



Extraordinaire résultat en slalom géant. Heini Hemmi et Ernst Good remportent respectivement médaille d'or et d'argent. Notre médaillé olympique Hemmi en pleine action.

(Photos Keystone)



Bob à quatre: brillante médaille d'argent de l'équipe suisse. De gauche à droite: Erich Schaerer, Ueli Bächli, Ruedi Marti et Josef Benz.



◀ Bernhard Russi, une deuxième place méritée dans la descente à ski.

► Franz Krienbühl, le vétéran des Jeux. Un exemple de persévérance et de mérite, même si une médaille n'a pas couronné ses efforts. Son âge: 47 ans.

